

Travailler à la Direction générale des Finances publiques

CONCOURS | CONTRACTUELS

APPRENTISSAGE

STAGE | SERVICE CIVIQUE



La DGFIP, qu'est-ce que c'est ?

La Direction générale des Finances publiques exerce des missions relevant à la fois de la fiscalité et de la gestion publique. Elle gère le budget et le patrimoine foncier de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que les impôts. Au niveau législatif, elle élabore des textes et procédures à mettre en place pour optimiser la gestion des finances publiques. La DGFIP offre également son soutien aux entreprises grâce à l'attribution d'aides.

Expertise Pilotage
Service public
Contrôle Règlementation Exécution Conseil

50 MÉTIERS DIFFÉRENTS

*au sein de la Direction
générale des Finances publiques
dans des domaines variés comme :*

- la fiscalité
- la gestion publique
- le contrôle
- l'audit
- l'informatique
- le management

Organisation de carrière

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
DES FINANCES PUBLIQUES



ADMINISTRATEUR
DES FINANCES PUBLIQUES



ADMINISTRATEUR
DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT



INSPECTEUR PRINCIPAL

INSPECTEUR
DIVISIONNAIRE

INSPECTEUR

- Généraliste
- Analyste
- Programmeur système d'exploitation

LICENCE

CONTRÔLEUR PRINCIPAL
GÉOMÈTRE PRINCIPAL

CONTRÔLEUR 1^{ÈRE} CLASSE
GÉOMÈTRE

CONTRÔLEUR

- Généraliste
- Technicien géomètre
- Programmeur

BACCALAURÉAT

BREVET

AGENT

- Administratif
- Principal

→ Possibilité d'évolution

■ Catégorie A

■ Catégorie B

■ Catégorie C

Les concours d'entrée

Pour intégrer la DGFiP, il est nécessaire de passer un concours. Les concours sont gratuits et les épreuves propres à chaque niveau de grade (A, B ou C) et à chaque spécialisation.



Plus d'informations sur les concours en flashant ce code ou en vous rendant sur impots.gouv.fr, rubrique **Nous rejoindre**.

La formation

Une fois le concours réussi, une **formation rémunérée** d'un an est dispensée par l'**ENFiP**, l'École nationale des Finances publiques. Cette formation est composée de cours théoriques et de stages afin d'accompagner le futur fonctionnaire dans sa prise de poste.



Pourquoi rejoindre la DGFiP ?

LA CARRIÈRE

Des possibilités d'évolutions de carrière très variées.

LA MOBILITÉ

Une mobilité sur toute la France Métropolitaine et les territoires d'Outre-Mer.

NOS VALEURS

Au service de l'intérêt général, l'éthique, la parité et la diversité.

CLASSES TALENTS

Des Classes Talents du service public sont accessibles gratuitement et préparent aux concours de contrôleur et d'inspecteur des Finances publiques. La sélection des étudiants se fait sur critères sociaux et sur la motivation.

Des possibilités de parcours infinies

Madeline HERBRETEAU

J'ai passé le concours de contrôleur des Finances publiques en 2014 grâce auquel j'ai intégré, dès la sortie de l'ENFiP, la trésorerie des CHU de Toulouse. En 2018 j'ai obtenu le concours d'inspectrice des Finances publiques. Je suis désormais en poste à la Délégation à la transformation numérique de la DGFIP.



Jérémia FANANDRIANA

Juriste de formation, j'ai intégré la DGFIP en qualité d'inspecteur des Finances publiques. Ce choix m'a paru être une évidence car je souhaitais évoluer dans un environnement administratif stimulant, offrant à la fois des missions riches et variées, et de belles perspectives d'évolution de carrière. Je travaille actuellement au sein de la Direction des Impôts des Non-Résidents (DINR) sur les thématiques de la fiscalité internationale des entreprises étrangères.



Antoine MOREL

J'ai eu la chance d'intégrer la DGFIP à 21 ans, dans le cadre de mes études en alternance (licence puis master). Cela m'a permis de préparer au mieux les concours de l'administration fiscale. Aujourd'hui, j'intègre la DGFIP à 24 ans, en tant qu'inspecteur des Finances publiques.



Je m'inscris !

Pour s'inscrire au concours,
rien de plus simple !
Rendez-vous sur

<https://concours.dgfip.finances.gouv.fr>

Et pour réviser le concours, des annales
en ligne sont à disposition sur le site
economie.gouv.fr,
en bas de page, rubrique **Recrutement**.

Contacts

Centre des concours de Lille

Mail : enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr
Tel : 08 06 70 49 49 (de 8h30 à 16h30
Service gratuit + prix d'un appel local)

Retrouvez la DGFIP sur

